

de concurrence, la politique d'innovation ou les programmes de soutien du revenu et des prix), les gouvernements devront trouver la façon la plus efficace de négocier des règles qui soient en accord avec une économie mondiale dominée par des multinationales menant leurs activités à l'intérieur des économies nationales et entre ces dernières.

Conformément à ces tendances, l'ALE, l'ALENA et l'Uruguay Round du GATT ont tous commencé à aborder certaines des nouvelles questions que pose l'intégration plus poussée de l'économie mondiale, comme les services, l'investissement, la propriété intellectuelle et les voyages d'affaires. Les chapitres de cette partie et de la suivante reflètent le consensus qui commence à se dégager sur la façon de structurer les nouvelles règles. Une caractéristique marquante de ces chapitres est le raffinement de plus en plus grand de la démarche.

Ainsi, les dispositions de l'ALE en matière d'investissement s'appuyaient sur l'expérience de l'OCDE ainsi que sur des ententes bilatérales antérieures et étaient en grande partie axées sur le commerce des produits. L'engagement pris au début de l'Uruguay Round de limiter les négociations aux mesures concernant les investissements et qui sont liées au commerce a, peu à peu, fait place à des considérations plus larges. Cet élargissement des préoccupations est évident dans le libellé de l'ALENA, qui porte sur toute la gamme des facteurs intervenant dans les affaires internationales, comme le commerce des produits et des services, le transfert de technologies et les alliances stratégiques, et traite de la conduite des affaires et non simplement de l'investissement.

De même, le chapitre sur les services financiers de l'ALE comportait des concessions très précises de la part de chacune des parties; le chapitre correspondant de l'ALENA remanie complètement ces obligations et les traduit en un ensemble de règles générales auxquelles sont annexées certaines exceptions et concessions bien précises. Dans les années à venir, l'expérience acquise dans la négociation et l'application de ces nouvelles règles permettra au Canada de se maintenir à l'avant-garde, qu'il s'agisse de profiter des nouvelles possibilités qu'offrira l'économie mondiale ou de définir le régime commercial de l'avenir.

Les opposants à l'ALE étaient manifestement trop pessimistes au sujet des possibilités d'exportation et de leurs effets positifs sur l'emploi dans de nombreux secteurs clés. En particulier, un grand nombre d'industries manufacturières semblent avoir réussi remarquablement bien sur le marché américain sous le régime de l'ALE. De plus, absolument rien ne permet de croire que l'ALE a confirmé le Canada dans son rôle traditionnel de fournisseur de ressources naturelles des États-Unis. En fait, malgré son piètre taux de croissance récent, le marché américain est toujours le plus dynamique pour les fabricants canadiens de produits finis à forte valeur ajoutée et les fournisseurs de services commerciaux.

Ces secteurs industriels sont vitaux pour l'avenir de l'économie du Canada, et l'ALE a permis aux producteurs canadiens d'accroître leurs ventes à l'exportation — soutenant ainsi l'emploi dans ces industries. À long terme, le libre-échange aidera probablement l'industrie canadienne à se libérer de sa dépendance à l'égard des secteurs les plus traditionnels de l'économie. Il faudrait placer les pertes d'emploi liées à la croissance des importations depuis la signature de l'ALE dans ce contexte de croissance plus rapide à court terme dans de nombreuses autres industries et tenir compte du fait que les Canadiens sont en train de se doter d'une base industrielle à plus forte valeur ajoutée pour l'avenir.

Daniel Schwanen, «Were the Optimists Wrong on Free Trade», Institut C.D. Howe.
Commentary, n° 37, octobre 1992.

Au fil
protégé
règlem
tisseurs
d'un en
ger. La
général
canadie
concern
à la cor
Mexiqu
pour so

La
placem
contrôl
intérêts
l'ALEN
de l'AL
intéress
qui ava
l'ALEN

Le c
l'éconon
industri
contrôle
l'ALE, v
internat
les acco

L'AL
favorisé
tisseurs
au Mexi
accorde

Partie V